# Bourses d'études OMNI Lignes directrices de 2023



### Objectif

Le programme de bourses d'études OMNI appuie des étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans un programme de journalisme qui souhaitent mener une carrière en journalisme ethnique et dans une langue étrangère.

#### Nombre, valeur et durée des bourses d'études

Jusqu'à dix (10) bourses d'études seront remises au niveau du baccalauréat ou du diplôme.

Ces bourses d'une durée d'un an ont une valeur de 2 000 \$ CA chacune.

#### Admissibilité

Pour être admissible, un candidat doit :

- Être citoyen canadien ou résident permanent au Canada à la date limite de présentation des demandes;
- Avoir complété son inscription ou prévoir de s'inscrire, à temps plein, dans un programme menant à un premier baccalauréat, diplôme collégial
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 75 pour cent (ou l'équivalent) au cours des deux dernières années (ou de la dernière année dans le cas d'un programme de diplôme) pour lesquelles les notes sont disponibles.

## Établissements admissibles :

• Les établissements d'enseignement canadiens ou leurs établissements affiliés, reconnus comme ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. les universités, les collèges ou les cégeps – diplômes techniques) sont admissibles.

#### Domaine d'études et exigences relatives au programme

Ce programme de bourses d'études s'adresse aux étudiants inscrits dans un programme de journalisme qui souhaitent mener une carrière en journalisme ethnique et dans une langue étrangère.

#### Conditions et restrictions

 Les étudiants doivent utiliser la bourse d'études au cours de l'année pour laquelle elle a été accordée.

#### Processus de Sélection

La sélection des titulaires de bourses est assurée par les conseils consultatifs d'OMNI en fonction des critères d'admissibilité.

# Bourses d'études OMNI Lignes directrices de 2023



Le bénévolat et l'engagement civique seront considérés comme un atout lors du processus de sélection.

Tous les candidats recevront une confirmation par courriel des résultats du processus de sélection, dès qu'ils seront disponibles.

## Demandes retenus

Les personnes dont la demande est retenue une notification de l'obtention d'une bourse d'études en août. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à l'établissement d'enseignement. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer PBEC de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail en ligne.

Les candidats retenus devront s'attendre à ce que leur nom et leur photo soient utilisés pour promouvoir le programme de bourses d'études ou les initiatives d'éducation d'OMNI.

#### Versements

- Le ou les versements de la bourse d'études ne seront effectués qu'à la fin du processus d'acceptation de la bourse d'études et après l'examen et l'acceptation par PBEC de tous les documents justificatifs requis.
- PBEC versera le montant de la bourse à l'établissement d'enseignement au nom de OMNI.
- Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par l'établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études.
- Les établissements d'enseignement verseront le ou les paiements aux titulaires selon les pratiques en vigueur.
- Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre entre six et huit semaines après l'acception de la bourse d'études.

#### Processus de demande

- 1. Pour présenter une demande en ligne, veuillez consulter le : <a href="https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/OMNITV\_fr/">https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/OMNITV\_fr/</a>
- 2. Les demandes et les documents justificatifs doivent être soumis à PBEC au plus tard le 24 mai 2023 à 13 h (HE).
- 3. Les documents seront examinés par le personnel de PBEC afin de vérifier que toutes les exigences sont respectées.
- 4. Un accusé de réception de toutes les demandes reçues sera envoyé par courriel une fois qu'elles auront été traitées par PBEC.
- 5. Les candidates et candidats doivent s'assurer que tous leurs documents ont été reçus et acceptés en consultant l'état de leur demande au <a href="https://portal.scholarshippartners.ca/">https://portal.scholarshippartners.ca/</a>.



## Documents justificatifs

Les documents justificatifs décrits ci-dessous doivent accompagner la demande. Si ces documents ne sont pas reçus ou approuvés par PBEC, la demande sera jugée incomplète et ne sera pas évaluée. Le 19 mai 2023, PBEC enverra un dernier courriel de suivi aux personnes ayant présenté une demande, leur rappelant de faire parvenir tout document incomplet ou manquant à leur dossier. Les personnes qui remettront des documents justificatifs après cette date ne recevront pas de courriel de suivi. Les pièces justificatives doivent être reçues au plus tard le 24 mai 2023 à 13 h (HE).

Les documents peuvent être téléversés sur le formulaire de demande en ligne, ou être envoyés directement à l'adresse ci-dessous.

# ÉNONCÉ PERSONNEL : VIDÉO, DISSERTATION ÉCRITE OU BALADO

Chaque candidates et candidats doivent soumettre un exposé précisant les raisons pour lesquelles il devrait être choisi comme lauréat d'une bourse OMNI, y compris pourquoi il s'intéresse à une carrière en journalisme ethnique et dans une langue étrangère, et quelle sera sa contribution au milieu du journalisme au Canada. Les candidates et candidats peuvent en outre fournir toute autre information qui pourrait appuyer leur candidature, entre autres un aperçu de leurs activités de bénévolat et d'engagement civique, de leur famille, de leur expérience comme victimes de discrimination, de leurs conditions de vie et du contexte géographique dans lequel ils se situent.

# L'énoncé personnel peut être remis sous forme de dissertation écrite, de vidéo ou balado:

## Exposé écrit

Les exposés écrits doivent comporter entre 250 et 500 mots et être à double interligne.

#### Vidéo

La vidéo ne doit pas dépasser cinq minutes. Les candidates et candidats doivent publier leur vidéo sur YouTube en veillant à ce qu'elle soit accessible au public en ajustant les paramètres de confidentialité en conséquence, et fournir le lien vers la vidéo dans le champ prévu à cet effet sur le portail en ligne.

#### Balado

Le balado ne doit pas dépasser cinq minutes. Les candidates et candidats doivent fournir le lien vers leur balado dans le champ prévu à cet effet sur le portail en ligne.

#### Relevé de notes

Un relevé de notes des trois derniers trimestres, c'est-à-dire pour la période allant de septembre 2021 à décembre 2022, est requis. Si le candidat n'était pas inscrit pendant cette période, les notes des trois derniers trimestres pour lesquels des notes sont disponibles seront acceptées. Les notes obtenues dans le cadre de l'enseignement à domicile ne seront acceptées que si elles ont été validées par un processus d'évaluation indépendant reconnu.

Lignes directrices de 2023



REMARQUE : Si l'un des critères mentionnés ci-dessus n'est pas respecté, la demande sera considérée comme incomplète. Une prolongation de la date limite ne sera pas accordée.

## Administrateur du programme de bourses d'études

Partenaires en bourse d'études Canada (PBEC), une division d'Universités Canada, administre le programme de bourses d'études au nom de Rogers Media Inc. Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements étrangers. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle offre aux entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le <a href="www.univcan.ca">www.univcan.ca</a>. Rogers Media Inc. conserve le droit de modifier son parrainage au programme de bourses d'études ou d'y mettre fin sans préavis.

## Nous joindre

Scholarship Partners Canada. Partenaires en bourses d'études Canada.

Partenaires en bourses d'études Canada Tél. : 613 563-1236 Ref : Bourses d'études OMNI Sans frais : 1 844 567-1237 350, rue Albert, bureau 1710 Courriel : bourses@univcan.ca Ottawa (Ontario) K1R 1B1